

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	17
Vote		
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :		
Et publication ou notification du :		

Séance ordinaire du 21 Février 2023

L'An deux mil vingt-trois et le vingt et un du mois de Février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 03/02/2023.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, DELSOL Sandrine, FRAYSSE Chantal, SAINT-AMON Violaine, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, SICARD-MAUCLAIR Corinne, TOURNIER Marielle. MM : DARRIEULAT Gilles, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Frédéric, LAFFITTE Philippe, MORELLE Claude, THOLLON Stephen. Excusés : M. BIDAU Patrick, BOYE Thierry, JOUHANNEAU Alexandre, STEMMELEN Fredy. Mme DELMAS Floriane.

Procuration : M. BIDAU Patrick à M. THOLLON Stephen, M. BOYE Thierry à M. DARRIEULAT Gilles, M. STEMMELEN Fredy à M. LAFFITTE Philippe.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Sandrine DELSOL a été nommée secrétaire de séance.

2023DEL004 – Remplacement de dispositifs d'éclairage – Demandes de Fonds de Concours

Monsieur le maire présente divers travaux qui doivent être entrepris dans la cadre de la rénovation de l'éclairage de locaux communaux afin de générer des économies d'énergie.

- Ateliers communaux (anciens locaux) : installation de nouveaux éclairages à Led et détecteurs pour un montant estimé de 1 022,16€HT.
- Ateliers communaux (stockage associations) : installation de nouveaux éclairages à Led et détecteurs pour un montant estimé de 466,81€HT.
- Salle polyvalente : installation de nouveaux éclairages à Led et détecteurs pour un montant estimé de 4 802,18€HT.

Ces travaux peuvent faire l'objet de l'attribution d'un fonds de concours de la CAGD au titre des travaux de rénovation énergétique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve les travaux proposés,
- Sollicite l'attribution par la CAGD d'un fonds de concours au taux maximal au titre des travaux de rénovation énergétique,
- autorise Monsieur le maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier,

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,

En mairie le 22/02/2023

Le Maire,
Philippe LAFFITTE



La Secrétaire de Séance,
Sandrine DELSOL

